

La date butoir retardée et les équipements en cours d'acquisition

Écrit par Hasna Yacoub - KAYENA
Mardi, 30 Mars 2010 00:00

Le premier passeport électronique et biométrique délivré en juin et la carte d'identité avant la fin 2010



Le ministre de l'Intérieur, Nouredine Yazid Zerhouni, clôture aujourd'hui les rencontres régionales d'explication des modalités d'application de la décision concernant la modernisation des documents d'état civil ainsi que les cartes nationales d'identité et les passeports biométriques (CNIBE et PBE).

Animant sa dernière rencontre de deux jours à Alger, le ministre a expliqué hier, aux cadres des 17 wilayas invitées à cette réunion, que dès le 4 avril prochain, il sera exigé du citoyen de suivre la nouvelle procédure de délivrance du passeport biométrique et électronique (PBE).

Cela implique l'introduction de la demande sur le nouveau formulaire, la présentation d'un extrait de naissance n° 12 sécurisé (il s'agira d'un extrait de naissance qui sera conçu avec une texture de papier spéciale et où devra être apposée la signature d'un garant qui engagera sa responsabilité pénale), l'enregistrement de l'identifiant biométrique et l'attribution d'un NIN (numéro d'identification unique). Le demandeur n'obtiendra pas forcément un PEB, il est possible que la daïra lui délivre un passeport de format actuel et ce, jusqu'à novembre prochain, nouvelle date butoir fixée par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) pour la généralisation du PBE, fixée auparavant au 1er avril 2010.

En fait, le ministère de l'Intérieur n'a pas actuellement son propre équipement pour généraliser l'opération de délivrance des PBE. Cette opération va s'effectuer, dans un premier temps, par deux daïras dans chaque wilaya, qui sont équipées par 800 appareils pour la saisie des empreintes. Il s'agit des appareils de la Gendarmerie nationale mises à la disposition des services du ministère de l'Intérieur «en attendant que notre équipement soit livré, ainsi que celui de la DGSN, qui participera également à cette opération». Ces appareils devront permettre l'enregistrement d'un million d'empreintes annuellement, «et l'ensemble de l'opération devra prendre fin avant cinq ans».

Le premier PBE sera livré, selon les nouveaux délais donnés hier par le ministre de l'Intérieur, au deuxième semestre de l'année en cours. Quant à la première carte nationale d'identité biométrique et électronique (CNIBE), elle ne sera pas délivrée avant fin 2010 ou début 2011 même si la procédure de son acquisition est lancée. A préciser enfin que les documents délivrés actuellement resteront valides jusqu'à la date de leur péremption.

[La Tribune](#)

La date butoir retardée et les équipements en cours d'acquisition

Écrit par Hasna Yacoub - KAYENA
Mardi, 30 Mars 2010 00:00

LIRE AUSSI : [Zerhouni met un terme à toute polémique - Le passeport biométrique et les femmes voilées](#)